

## Illectronisme - Illettrisme : une fracture numérique et sociale

Le flash Corse n°77 de l'INSEE d'avril 2023 a mis en lumière qu'un quart de la population de 15 ans ou plus est en situation d'illectronisme, soit près de 75 000 personnes en Corse. C'est le taux le plus élevé de France de Province.

### Définir l'illectronisme

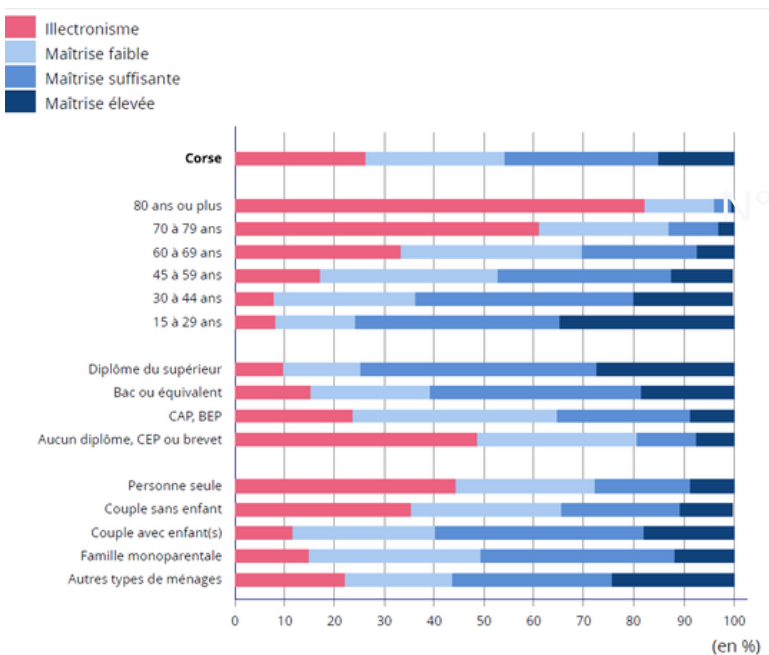
Pour mesurer le niveau de compétence face aux outils numériques quatre domaines ont été retenus : la recherche d'information, la communication, la résolution de problème et l'usage de logiciels.

L'indicateur global de capacité numérique se décline en quatre niveaux de maîtrise des outils numériques : maîtrise élevée, maîtrise, maîtrise faible, illectronisme désignant celui qui ne s'est pas servi d'internet au cours des 12 derniers mois ou ne possède pas les compétences numériques de base.

L'illectronisme désigne ainsi la situation d'une personne qui ne maîtrise pas les outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

### Facteurs explicatifs : l'âge, le niveau de diplôme, la composition de la famille, la ruralité

### Compétences numériques selon les caractéristiques socio-démographiques

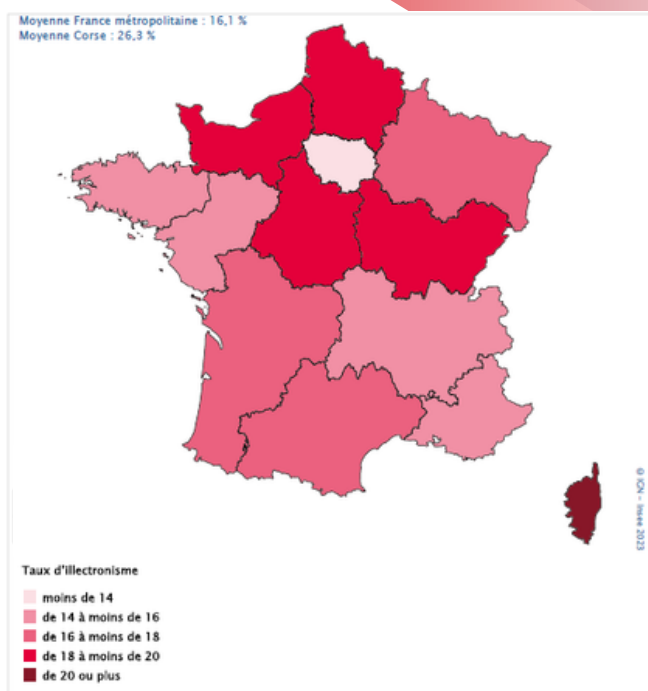


Lecture : 26 % des habitants de 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme en Corse, 28 % ont une maîtrise faible, 31 % ont une maîtrise suffisante et 15 % ont une maîtrise élevée des outils numériques.

Champ : individus âgés de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, enquête TIC ménages 2019, recensement de la population 2018.

### Taux d'illectronisme par région métropolitaine



Si le déficit en termes d'équipement et de connexion explique pour partie le taux d'illectronisme en Corse (14 % de la population insulaire n'a pas de connexion internet à son domicile), d'autres facteurs, notamment la structure de la population, explique le poids élevé de l'illectronisme. D'une part, le phénomène s'accroît avec l'âge, après 70 ans, 70 % des personnes sont en situation d'illectronisme contre 8 % entre 15 ans et 44 ans.

D'autre part, tous âges confondus, la moitié des personnes sans diplôme sont en situation d'illectronisme, contre une personne sur dix parmi les diplômés d'études supérieures. En lien avec le niveau de formation reçue et le cadre professionnel, la moitié des agriculteurs et un tiers des ouvriers rencontrent des difficultés face au numérique.

Enfin, la présence d'enfants au sein du foyer contribue également au développement de compétences numériques au sein du ménage.

Or l'ensemble de ces catégories sont surreprésentées sur l'île.

Les neuf intercommunalités, davantage rurales et éloignées des pôles urbains, sont plus exposées aux difficultés face au numérique. Sur ces territoires, un habitant sur trois est en situation d'illectronisme. Outre une couverture de réseau plus tardive, les facteurs explicatifs tiennent à une population résidente plus âgée, moins diplômée et des habitants qui vivent plus souvent seuls qu'en moyenne régionale.

La fracture numérique se porte ainsi de plus en plus sur les inégalités sociales liées aux usages, créant trois fossés :

- un **fossé générationnel** de personnes plus âgées qui expriment moins d'intérêt pour le numérique;
- un **fossé social**, qui s'explique par le peu d'équipement informatique à disposition des personnes à bas revenus, le numérique nécessitant un budget conséquent à allouer ;
- un **fossé culturel**, les personnes les moins diplômées ayant un moindre accès à un ordinateur et à Internet.

## Un adulte sur cinq en situation d'illectronisme est aussi confronté à l'illettrisme

L'accès au numérique ne conditionne pas automatiquement son usage effectif et encore moins son usage autonome et efficace. Comme l'indique le baromètre ARCEP-Crédoc (2021), les difficultés rencontrées dans l'univers digital ne sont pas seulement dues à ses spécificités mais aussi à la maîtrise des savoirs de base.



## La Charte "Pour que le numérique profite à tous"

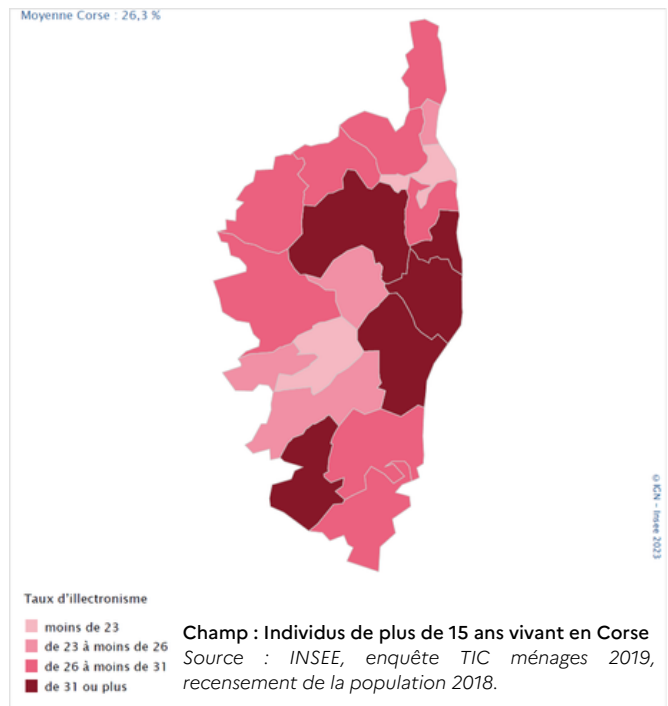
Le fait que le numérique s'impose progressivement dans les environnements personnels et professionnels de tout individu au point que l'accès aux supports numériques et à leurs usages est devenu une condition essentielle pour l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun, a généré de nouvelles formes d'exclusion et d'inégalités. L'illettrisme constitue un obstacle supplémentaire dans l'accès aux droits, aux soins, au travail, à la mobilité professionnelle...

Pour faire face à cet enjeu et proposer des solutions adaptées, tous les partenaires réunis par l'ANLCI ont signé ensemble une charte et affirmer leur adhésion aux trois principes ci après :

1. Maîtriser la lecture, l'écriture et les compétences de base est une première marche indispensable.
2. Simplifier les contenus et proposer un accompagnement adapté.
3. Faire du numérique un levier puissant pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Pour en savoir plus: Etude de l'Insee:  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7454782>

## Taux d'illectronisme par intercommunalité



## Définir l'illettrisme

L'illettrisme désigne la situation des personnes, qui ont été scolarisées en langue française, et n'ont pas acquis – ou ont perdu – la maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences numériques de base, et se retrouvent en perte d'autonomie face à des situations simples de la vie courante. Selon l'enquête IVQ - INSEE de 2012, 7 % des 18-65 ans sont concernés par le phénomène soit près de 14 000 personnes en Corse.



## Une démarche ANLCI pour l'accès de tous aux compétences numériques de base

L'ANLCI déploie depuis 2022 une démarche pour maîtriser les compétences de base **avec et par le numérique**. Cette démarche apporte des solutions combinant l'acquisition des compétences numériques et des autres compétences de base visant l'autonomie des personnes dans les actes de la vie quotidienne. L'objectif est de mieux accompagner les personnes confrontées au double illettrisme.

Dès juin 2023, des ateliers numérique seront proposés par A Prova.

Puis DUPLEX poursuivra son déploiement en Corse notamment via le réseau des Tiers lieux, **Dà Locu** et le **Hub Corsica**.

Pour en savoir plus : La démarche DUPLEX  
<http://www.anlci.gov.fr/Mediatheque/DUPLEX-une-demarche-ANLCI-pour-l-acces-de-tous-aux-competences-numeriques-de-base>